



## PDV : Faire passer la pilule

La direction de SCE souhaite que l'Espace Information Conseil (EIC) vous montre rapidement la sortie.

Pour la mise œuvre de son Plan de Départ Volontaire (PDV), la direction a choisi d'être accompagné par le cabinet Sémaphores. Ce cabinet est spécialisé dans le reclassement des salariés licenciés.

La direction a soumis l'idée que l'accompagnement par ce cabinet puisse être ouvert aux salariés dès septembre 2023. Les élus CFDT ont insisté sur l'importance d'achever les expertises en cours et d'attendre le retour de l'inspection du travail (obligation légale), avant d'inciter les salariés à aller voir les experts de Sémaphores.



Mandatés par la direction, les experts du cabinet Sémaphores répondront aux salariés SCE qui les solliciteront sur les missions suivantes via l'Espace Information Conseil (EIC) créé pour l'occasion :

- Epauler et assister dans la recherche d'un nouvel emploi hors du Groupe Orange.
- Aider dans les démarches pour valider un départ à la retraite.
- Soutenir les projets externes pour la création d'entreprise.
- Orienter nos collègues vers des formations pour les sortir des effectifs du Groupe Orange.
- Etc...

Pour valider la rupture de votre contrat Orange SA, la direction a prévu une dernière étape avec la création d'un Espace Conseil Accompagnement (ECA).

Les élus CFDT ont rappelé que la suppression massive de 643 emplois et les futurs 700 départs en TPS vont saigner à blanc les capacités de travail de SCE. En plus de conséquences négatives pour l'entreprise, ces départs vont considérablement accroître la charge de travail dans nos équipes déjà au bord de la rupture.

La direction a généré un stress important en annonçant la suppression de 643 emplois à SCE. Pour les élus CFDT, la responsabilité en incombe à la direction et ne doit pas lui servir d'excuse pour anticiper à marche forcée les suppressions d'emplois en masse.

## SCE : des salariés en souffrance

L'expert de la direction confirme que la charge de travail actuelle expose nos collègues à des risques pour leur santé.

Depuis le début de l'année, la direction a mandaté un cabinet pour l'aider à analyser la charge de travail. Ce cabinet a réalisé un sondage en janvier et février 2023 auprès de tous les salariés de SCE.

Les élus CFDT ont noté les principales conclusions ci-dessous, qui confirment les alertes que nous soulevons depuis de nombreuses années :

- **20 % des salariés souffrent d'hyperstress**, qui est un niveau de stress délétère pour la santé.
- Des équipes éprouvent des difficultés en raison de moyens humains et techniques insuffisants par rapport aux objectifs fixés.
- Le travail à SCE apparaît bousculé par la fréquence des sollicitations et par l'intensité de tâches complexes.



Cette analyse a été faite juste avant l'annonce des suppressions d'emplois et sans tenir compte des futurs nombreux départs en TPS sur SCE. La CFDT regrette que **notre direction utilise ce rapport pour éviter un travail de fond** sur la dégradation des conditions de travail liée aux suppressions d'emplois.

La CFDT demande de toute urgence, un plan d'action pour :

- **Stopper les souffrances** de nos collègues qui sont en hyperstress.
- **Mesurer et anticiper la charge de travail** additionnelle liée aux futures transformations.
- Permettre à tous les salariés de SCE de **retrouver des conditions de travail acceptables**.

# Quand votre PC se fait la malle

Notre direction accumule les démantèlements inutiles...

Il ne vous aura pas échappé que nos PC sont infogérés en interne par la DISU. **Solution efficace, qui montre aux clients d'Orange Business une partie de notre savoir-faire.** Cette solution fonctionne très bien depuis des années, pourtant, nos postes de travail sont en train de vivre leurs derniers moments sous cette forme. Comme expliqué lors de notre dernière News du CSE, la direction veut externaliser cette prestation. **La CFDT ne peut cautionner la disparition de nombreux emplois à la DISU.**



**L'objectif de la direction est bien de séparer SCE d'Orange SA.**

Évidemment, la direction ne nous le présente pas ainsi et utilise uniquement des arguments mettant en avant des gains économiques. L'équation économique de ce contrat d'infogérance n'est pas démontrée, surtout quand SCE aura de nouveaux besoins qui seront facturés au prix fort. Enfin, il est étrange de constater que cette opération n'a lieu que chez SCE. Pourquoi cette différence entre SCE et les autres salariés d'Orange SA si cela rapporte tant ?

**La CFDT s'est opposée à ce projet en votant contre. Il n'en a pas été de même des élus CFE-CGC qui l'ont approuvé.**

**La CFDT n'est pas dupe, nous demandons :**

- L'arrêt de cette externalisation qui faciliterait une filialisation de SCE.
- Le maintien des emplois pour nos collègues de la DISU.
- L'intégration par la DISU des postes de travail de nos collègues d'OBS SA avec leurs spécificités, afin de réduire les coûts et de conserver notre savoir-faire en interne.

## #PartoutPourTous

Qui est le mieux placé pour défendre les collègues ?

C'est vous !

C'est le moment de rejoindre la CFDT !

[Contactez-nous, ensemble, on est plus fort.](mailto:cfdt.sce@orange.com)

**Tous les élus CFDT restent mobilisés pour vous défendre !! N'hésitez pas à motiver vos collègues à s'abonner à nos publications. Vous pouvez aussi nous contacter à l'adresse [cfdt.sce@orange.com](mailto:cfdt.sce@orange.com), nous répondrons toujours à vos sollicitations.**